

## ORGANIQUE

Collecte hebdomadaire à tous les mardis à compter de 7h.



### Résidus de table

Fruits et légumes  
Pain, pâtes et produits céréaliers  
Produits laitiers  
Poches de thé et café  
Oeufs et coquilles d'oeuf  
Viande et volaille (incluant les os)  
Poisson et fruits de mer  
Noix et coquilles de noix  
Ingrédients de cuisson, fines herbes  
Croustilles, maïs soufflé  
Condiments et confitures  
Huiles de cuisson, beurre et margarine  
Vinaigrette et sauces

### Résidus de jardin

Plantes et mauvaises herbes  
Feuilles, chaume et paillis  
Petites branches d'arbustes ou de haies, brindilles  
Rognures de gazon

### Autres matières acceptées

Papier, journaux et carton souillés  
Essuie-tout et mouchoirs  
Emballages de nourriture non plastifiés (ex. : Sacs de patates, de popcorn, de farine, de sucre)  
Nourriture pour animaux  
Assiettes en carton non ciré  
Emballage à muffins  
Balayures, sac de balayeuse  
Cendres refroidies

## RECYCLAGE

Collecte hebdomadaire à tous les vendredis à compter de 7h.



### Papier et carton

Journaux, circulaires, revues  
Livres, annuaire téléphonique  
Feuille, enveloppes, sac en papier  
Cartons à œufs  
Rouleau de carton  
Papier d'emballage non métallisé  
Cartons de lait et de jus

### Plastique

Tous les contenants de plastique identifiés avec le code 1, 2, 3, 4, 5 ou 7  
Bouteilles de boissons gazeuses  
Bouteilles d'eau  
Pots de jardinage  
Sacs d'épicerie en plastique  
Emballage de produits  
Pellicule de plastique (sacs de lait rincés, sacs de légumes surgelés, sacs à pain, sacs à sandwich, sacs de nettoyage à sec)

### Verre

Tous les contenants de verre de n'importe quelle couleur

### Métal

Canettes  
Boîtes de conserve  
Papier et contenant en aluminium  
Bouchons et couvercles  
Objets de métal (poids inférieur à 2,2 kg, volume inférieur à 4 L)

## ORDURES

Collecte hebdomadaire à tous les vendredis à compter de 7h.



Couches et serviettes hygiéniques  
Litière d'animaux souillée  
Papier ciré (ex. : contenant de crème glacée)  
Emballages cirés pour la viande ou le fromage  
Soie dentaire  
Plastique (code 6)  
Mousse de sècheuse  
Bois et céramique  
Porcelaine et poterie  
Styromousse  
Broyeurs d'arrosage  
Miroirs  
Vaisselle  
Ampoules électriques  
Contenants pressurisés non toxiques

Les dates précises de ces collectes sont publiées dans l'Info-Kirkland et sur le site internet.

Pour plus de renseignements, visitez le:  
[www.ville.kirkland.qc.ca](http://www.ville.kirkland.qc.ca)



## GROS REBUTS

La collecte gratuite a lieu un mois au printemps et un mois à l'automne.



Meubles et appareils ménagers  
Tapis et matelas  
Toiles de piscine  
Réservoirs d'eau chaude  
Rebuts de construction (planches, feuilles de gypse, roche, pierre, béton, exception faite de l'asphalte et des bardeaux d'asphalte pour toiture.)

Tournée hebdomadaire à compter de 7h les lundis matins. En dehors de ces périodes sans frais, faites la demande par le biais du système iCARE ou composez le 514 630-2727. Une estimation des frais exigibles vous sera fournie (25 \$ à 150\$).

## BRANCHES



La collecte gratuite a lieu deux mois au printemps et deux mois à l'automne. Veuillez à placer vos branches en bordure de rue avant 7 h les lundis matins, pour ne pas manquer notre passage hebdomadaire dans votre secteur. Assurez-vous de bien placer tous les troncs vers la rue. En dehors de ces périodes sans frais, faites la demande par le biais du système iCARE ou composez le 514 630-2727. Une estimation des frais exigibles vous sera fournie (25 \$ à 150\$).

## DEPOT :

Ateliers municipaux  
25, rue Claude-Jodoin

### RDD

Deux jours de collecte par année, l'une au printemps et l'autre en fin d'été. Disposez de :  
Peintures, acides, aérosols  
Huiles usées, colles, solvants Décapants, produits nettoyants Pesticides  
Piles et batteries  
Matériel informatique



### Gros rebuts

Vous pouvez effectuer le transport vous-mêmes de vos gros rebuts en les apportant aux ateliers municipaux moyennant des frais de 10 \$.

### Équipements électroniques

Déposez-les en tout temps dans le grand bac situé dans le stationnement des ateliers municipaux.

### Piles et batteries

Collecteurs de piles situés à l'Hôtel de ville, aux ateliers municipaux, à la Bibliothèque et au Complexe sportif.



### Cartouches d'encre

Déposez-les en tout temps dans les boîtes identifiées à cet effet à l'Hôtel de Ville et à la Bibliothèque.



